

INELYS, entreprise à mission : un engagement fort pour un avenir durable



L'engagement déterminé d'INELYS dans la transition environnementale et sociétale est la volonté de son Président, Nicolas Priest, d'en faire un impératif. Ce groupe de conseil lyonnais (expertise comptable, audit, fiscalité, gestion sociale, RSE ...) propose à ses clients de les accompagner sur la production de leurs données extra-financières.

■ 2016 - Prise de conscience

Dès 2016, INELYS s'engage dans une démarche de RSE volontaire. L'étincelle viendra d'un stagiaire expert-comptable curieux et engagé, dont le mémoire portait sur le sujet...

Les process et actions qui en découlent se multiplient au fil des années :

- Organisation vertueuse des bureaux
- Bien-être des collaboratrices et collaborateurs (passage à la semaine de 4,5 jours, télétravail, espaces de détente, coaching, sport dans les bureaux, nombreux événements internes)
- Communications internes axées sur ces sujets
- Collectes de livres, de vêtements, de jouets ... pour des associations
- Réalisation d'une enquête de mobilité qui mène à une prise en charge par le groupe des déplacements en mode doux des collaborateurs
- Fresque du Climat...

■ 2023 - Engagement CEC* (Convention des Entreprises pour le Climat)

Au terme de 10 mois de parcours en tant que membre de la CEC (session Bassin lyonnais 2023 terminée en décembre 2023), forts en émotions, Nicolas Priest et Anaïs Crain - Responsable RSE d'INELYS - sont armés pour orienter le groupe vers un modèle ambitieux, régénératif, par des solutions novatrices, impactantes et pragmatiques.

Les lignes directrices sont posées, INELYS emmène ses collaboratrices et collaborateurs, ses parties-prenantes et clients dans cet engagement via la labélisation AFNOR ISO 26000*.

■ 2023 - Entreprise à mission*

L'ensemble des collaborateurs du groupe, porté par le Comité de Direction, propulse INELYS comme entreprise à mission, et annonce publiquement la raison d'être de l'entreprise : **« Faire prendre conscience aux TPE - PME qu'il leur faut intégrer les sujets RSE dans leur business model et les accompagner dans leur stratégie RSE ».**



■ 2024 – Création du fonds de dotation INELYS

Tout juste créé, le fonds de dotation d'INELYS a fixé ses objectifs et identifié ses choix.

Les fonds seront reversés à des associations sélectionnées par les collaborateurs du groupe, selon des critères choisis ensemble : des groupements locaux de soutien aux enfants malades, aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.

Le montant du fonds de dotation représente 1% du CA du groupe.



■ Et ensuite ?

« La nouvelle réglementation européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) ajoute de nouvelles obligations aux entreprises en matière de durabilité (production d'un bilan extra-financier). Notre rôle en tant que conseil consiste à accompagner les PME/PMI dans leurs nouvelles obligations, défi que nous sommes prêts à relever avec nos propres ressources et nos partenaires (New-E, Good Steps ...) »

Nicolas Priest – Président d'INELYS

Ainsi, au-delà de ses compétences multiples et de ses expertises éprouvées, cet audacieux groupe de conseil souhaite ajouter les valeurs RSE à ses prestations traditionnelles, convaincu de leur nécessité et déterminé à les promouvoir.



Création en
2009



25 M€
de CA



250
collaboratrices
et collaborateurs



10 agences
en France



100%
des collaborateurs ont
réalisé la Fresque du
Climat

■ À PROPOS D'INELYS

Créé en 2009, INELYS est présent sur Lyon, Paris, Annecy et Albertville, pour un accompagnement global du dirigeant, de son entreprise et de ses salariés, dans les domaines fiscaux, comptables, juridiques, sociaux, patrimoniaux et RSE. Ses 250 collaboratrices et collaborateurs accompagnent plus de 3 000 PME/PMI, les startups, les professions libérales, mais aussi les groupes et filiales d'entreprises. Le groupe est dirigé par Nicolas Priest (Président), Sébastien Cobaud (Associé fondateur) et Nathalie Devernay (Associée expert-comptable).

■ À PROPOS DE NICOLAS PRIEST

Président d'INELYS, Expert-comptable et Commissaire-aux-comptes. Nicolas a fondé le cabinet INELYS en 2009 après plus de 12 ans d'expérience au sein des cabinets MAZARS, à New York et à Lyon, Deloitte à Paris. Ce grand amateur de sport (padel-tennis, boxe et cross-fit), par ailleurs partenaire du Tennis Club de Lyon, est un développeur hors-pair. Les chiffres en attestent : de trois collaborateurs à l'origine, INELYS - présent à Lyon, Paris et Annecy -, s'enorgueillit aujourd'hui, de 250 personnes, générant un chiffre d'affaires de 25 millions d'€ et 10 agences en France. Nicolas Priest est un homme de chiffres capable de donner ses lettres de noblesse à un tout nouvel écosystème.



■ À PROPOS DE LA CEC

Créée en 2020, la Convention des Entreprises pour le Climat est une association d'intérêt général dont la vocation est d'organiser des parcours de prise de conscience et de transformation pour décideurs économiques.

L'activité de l'Association CEC est résolument tournée vers l'action : équiper, informer, engager les décideurs économiques pour leur faire franchir le pas, avec leurs écosystèmes, de transformations systémiques. Sa raison d'être : Exister pour rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative avant 2030.

Fin 2023, ce sont plus de 1 000 dirigeants qui auront bénéficié de ce parcours.



■ À PROPOS DU LABEL AFNOR ISO 26000

Le Label AFNOR 26000 est le label de référence aujourd'hui pour évaluer la maturité des démarches RSE des organisations, quelle que soit leur taille, leur activité ou leur localisation.

Ce sont des lignes directrices pour tous ceux qui ont conscience qu'un comportement socialement responsable et respectueux de l'environnement est un facteur clé de la réussite.

C'est un outil de réflexion stratégique et d'appropriation des enjeux RSE, de mobilisation interne, de pilotage pour construire et structurer sa démarche RSE.



■ À PROPOS DES ENTREPRISES À MISSION

Le terme « Entreprise à mission » (ou Société à mission) désigne en France les formes d'entreprises qui se donnent statutairement une finalité d'ordre social ou environnemental en plus du but lucratif.

Elles sont nées de la conviction que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la résolution des défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle.



■ À PROPOS DE LA CSRD

Applicable depuis le 1^{er} janvier 2024, la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier.

L'objectif de cette directive est d'encourager le développement durable des entreprises et d'identifier celles qui sont disciplinées en la matière. Les informations récoltées permettront de mieux évaluer l'impact de l'entreprise et de son activité sur l'environnement.

Elle prend la suite de la directive sur la publication d'informations non financières de 2014 et vise à harmoniser le reporting extra-financier des entreprises européennes.

Les informations communiquées par l'entreprise doivent être certifiées par un commissaire aux comptes ou par un organisme tiers indépendant accrédité.



Assistance juridique



Audit



Comptabilité/Fiscalité



Formation



Gestion fiscale des loueurs en meuble



Marketing / Communication



Recrutement



Responsabilité sociale



RH/Social

Contact Presse

Laurence MASSON

06 84 77 98 80

presse@prisme-europe.com